

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT**

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>ARÔME VÉTÉRINAIRE DE BACON CROUSTILLANT (Liquide) (FlavoRx)</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>3107</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063 <b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2 <b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
<b>UTILISATIONS</b>	Agent de saveur vétérinaire

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
<b>PICTOGRAMME</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Ne s'applique pas			
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Ne s'applique pas			
<b>DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT</b>	L'exposition répétée peut causer un dessèchement ou des gerçures de la peau.			
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Intervention</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Entreposage</b>	Ne s'applique pas		
	<b>Élimination</b>	Ne s'applique pas		
<b>CLASSEMENT HMIS</b>	<b>Danger(s) pour la santé</b>	0	<b>Inflammabilité</b>	1
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b>	A

**SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

<b>NOM CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NOM BOTANIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>SYNONYME</b>	Ne s'applique pas
<b>FORMULE CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>NUMÉRO DE CAS</b>	Ne s'applique pas
<b>NUMERO DE CAS ALTERNATIF</b>	Ne s'applique pas

**POIDS MOLÉCULAIRE**

Ne s'applique pas

**COMPOSITION**

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS
*Propriétaire	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

**NOTES**

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

\*Propriétaire : les ingrédients désignés dangereux ont été évalués selon les normes de la sécurité au travail. En accord avec 29 CFR 1910.1200, le pourcentage exact de la composition du mélange a été gardé en tant que secret de fabrication.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**

Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU**

Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.

**SI INGÉRÉ**

Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.

**SI INHALÉ**

Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.

**SYMPTÔMES ET EFFETS**

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE**

Ne s'applique pas.

**PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES**

Peut être combustible à des températures élevées..

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX**

Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites.

**AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS**

**Petit feu:** produit chimique sèche, CO<sub>2</sub> ou eau pulvérisée. **Grand feu:** produit chimique sèche, CO<sub>2</sub>, mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS**

Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Éviter de respirer la poussière.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié.

**PROCÉDURES DE NETTOYAGE**

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

## SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### PROCÉDURES DE MANUTENTION

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les expositions prolongées ou répétées. Laver à fond après toute manutention. Conserver à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer conformément aux règlements locaux. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

### CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière directe du soleil et de l'humidité. Conserver dans des contenants bien fermés.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: Mélange (ne s'applique pas) Numéro de CAS: Ne s'applique pas

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

### DIRECTIVES D'EXPOSITION

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement: 5 mg /m<sup>3</sup>.

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**Yeux:** Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

### CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### ÉTAT PHYSIQUE

Liquide

### DESCRIPTION

Liquide ambre avec odeur caractéristique.

### SOLUBILITÉ

Pas disponible.

### ODEUR

Odeur caractéristique.

### INFLAMMABILITÉ

Peut être combustible à des températures élevées.

### SEUIL D'ODEUR

Pas disponible

pH

Pas disponible

POINT DE FUSION

Pas disponible

<b>POINT D'ÉBULLITION</b>	Pas disponible	<b>POINT DE CONGÉLATION</b>	Pas disponible	<b>POINT D'IGNITION</b>	>93°C, >199.4°F
<b>GRAVITÉ SPÉCIFIQUE</b>	0.9300 - 0.9500 (25°C)	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Pas disponible	<b>LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible
<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>TENSION DE VAPEUR</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)</b>	Pas disponible	<b>DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)</b>	Pas disponible	<b>log P (OCTANOL-EAU)</b>	Pas disponible
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION</b>	Pas disponible	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION</b>	Pas disponible	<b>VISCOSITÉ</b>	Pas disponible

**NOTES** Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>RÉACTIVITÉ</b>	Non établie.
<b>STABILITÉ</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>MATÉRIAUX À ÉVITER</b>	Oxydants forts.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire.
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	Ne se produira pas.
<b>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES</b>	Non établie.
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AIGÜE</b>	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: DL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE</b>	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE</b>	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE</b>	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES</b>	Basés sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>OSHA</b> Basé sur les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est répertorié. <b>NTP</b> Basé sur les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est répertorié. <b>CIRC</b> Basé sur les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est répertorié.

<b>INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>Proposition 65 de la Californie</b>	Basé sur les informations de composition disponibles auprès du fournisseur, aucun composant de ce produit est répertorié.
		Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR</b>		Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE</b>		Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE</b>		Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>DANGER PAR ASPIRATION</b>		Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION</b>		Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
<b>EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ</b>	<b>Inhalation</b>	Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
	<b>Ingestion</b>	Peut être nocif si ingéré.
	<b>Peau</b>	Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut causer une irritation cutanée.
	<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation oculaire.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ</b>	CE50: 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible
<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ</b>	N'est pas disponible
<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION</b>	N'est pas disponible
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL</b>	N'est pas disponible
<b>AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES</b>	N'est pas disponible
	Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale. Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	--

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ÉTATS-UNIS ET CANADA

<b>NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU</b>	Produit non dangereux
<b>NUMÉRO ONU</b>	Ne s'applique pas
<b>CLASSE</b>	Ne s'applique pas
<b>GROUPE D'EMBALLAGE</b>	Ne s'applique pas

### AUSTRALIE

<b>NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU</b>	Produit non dangereux
<b>NUMÉRO ONU</b>	Ne s'applique pas

**CLASSE** Ne s'applique pas

**GROUPE D'EMBALLAGE** Ne s'applique pas

**HAZCHEM** Ne s'applique pas

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** Pas disponible

**INFORMATIONS D'EXPÉDITION  
SPÉCIALES** Ne s'applique pas

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
*Propriétaire Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

**RÈGLEMENTS AUSTRALIENS**

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illícites
*Propriétaire Ne s'applique pas	N/L	N/L	N/L

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**
**RÉFÉRENCES**

Disponibles sur demande

**ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

**CAS** - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; **OSHA** - Occupational Safety & Health Administration des É-U; **PEL** - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps; **ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **IDHL** - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **TLV** - Valeur de seuil limite; **HSE** - Health and Safety Executive; **REL** - Limite d'exposition recommandée

**DERNIÈRE RÉVISION**

04/2018

**REMPLECE**

Ne s'applique pas

**AVERTISSEMENT**

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.